

Sciences et technologie

Taxe d'apprentissage

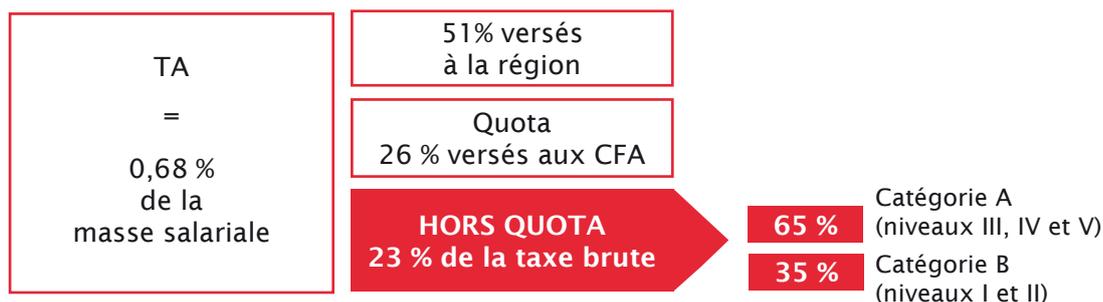
La taxe d'apprentissage est un impôt obligatoire auquel sont assujetties les personnes ou sociétés à activité commerciale ou industrielle. Il est destiné à favoriser le développement de l'enseignement technologique et professionnel.

La loi n°71-578 du 16 juillet 1971 a imposé à toute personne ou société exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale qui emploie un ou des salariés, le versement d'une taxe égale à 0,68 % de la masse salariale de l'année civile précédente.

Le versement de la taxe d'apprentissage se fait obligatoirement auprès d'un organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA). Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage à la faculté des sciences et technologie par l'intermédiaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris d'un OCTA de branche ou interprofessionnel.

La taxe d'apprentissage est le seul impôt libre d'attribution. Vous pouvez flécher la partie hors quota vers des établissements de formation. La faculté des sciences et technologie est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage pour la catégorie B (Bac+3 à Bac+5) (voir schéma ci-dessous).

La date limite de paiement de la taxe d'apprentissage est fixée au 28 février.



Comment verser votre taxe d'apprentissage à la faculté des sciences et technologie ?

Étape 1

Adressez-vous à votre organisme collecteur de taxe d'apprentissage qui vous fournira un bordereau de versement.

Étape 2

Étape 1

Mentionnez sur ce bordereau que la taxe est attribuée à la **faculté des sciences et technologie - UPEC 61, avenue du Général de Gaulle 94010 Créteil cedex**
Code école (UAI) = 0941239L

Étape 2

Vous pouvez flécher votre versement directement à une de nos formations (voir au dos du document).

Étape 3

Étape 3

Étape 1

Adressez vos éléments de paiement à votre organisme collecteur de taxe d'apprentissage. Afin que nous puissions vous répondre et attribuer correctement des sommes quand une formation spécifique est désignée, **il est important d'informer de votre versement votre contact à l'UPEC ou le service Relations Entreprises de la faculté des sciences et technologie.**

Étape 2

Étape 3

Contact Relations Entreprises de la faculté des sciences et technologie : [Isabelle Mondon - mondon@u-pec.fr](mailto:isabelle.mondon@u-pec.fr)

Sciences et technologie

Taxe d'apprentissage

Liste des formations donnant droit à la taxe d'apprentissage

MATHÉMATIQUES
- Licence Mathématiques <i>Parcours : Mathématiques et interactions / Professorat des écoles</i>
- Master Mathématiques et Applications <i>Parcours : M2 Analyse et applications / M2 Finance / M2 Probabilités et statistiques des nouvelles données</i>
INFORMATIQUE
- Licence Informatique <i>Parcours : Informatique / Professorat des écoles</i>
- Master Informatique <i>Parcours : M2 Logiciels</i>
SCIENCES POUR L'INGENIEUR
- Licence Sciences Pour l'Ingénieur <i>Parcours : Électronique et génie informatique / Maintenance / Mécanique</i>
- Master Optique, Image, Vision et Multimédia <i>Parcours : M2 International Biométrie</i>
- Master Génie Industriel <i>Parcours : M2 Maintenance et Maîtrise des Risques Industriels (MMRI)</i>
- Master Ingénierie des Systèmes Complexes <i>Parcours : M2 Systèmes Cyber-physiques, Technologies de l'information, de l'Intelligence et du Contrôle (ScTIC) / M2 Systèmes Distribués et Technologie des Réseaux (SDTR)</i>
- Master Traitement du Signal et des Images <i>Parcours : M2 Signaux et Images en Médecine (SIM)</i>
- Master Mécanique <i>Parcours : M2 Modélisation et Simulation en Mécanique des Solides</i>
PHYSIQUE
- Licence Physique <i>Parcours : Physique / Professorat des écoles</i>
- Master Master Sciences et Génie des Matériaux <i>Parcours : Matériaux Avancés et Nanomatériaux (MAN) / Science des Matériaux pour la Construction Durable (SMCD)</i>
CHIMIE
- Licence Chimie <i>Parcours : Chimie-Biologie / Chimie - Biologie international / Professorat des écoles</i>
- Master Chimie <i>Parcours : M2 Analyse et Assurance Qualité (AAQ) / M2 Chimie des Molécules Bioactives / M2 Physico-Chimie Moléculaire et Applications / M2 Polymères Fonctionnels</i>
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE - ENVIRONNEMENT
- Licence Sciences de la vie et de la Terre <i>Parcours : Biologie - Environnement / Biologie - Géologie Enseignement / Biologie - Santé / Chimie - Biologie / Chimie - Biologie international</i>
- Master Sciences et Technologie de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement (STA2E) <i>Parcours : M2 Analyse des Risques Sanitaires liés à l'Alimentation (ARSA) / M2 Biologie intégrative (OMICs) / M2 Ingénierie Biologique pour l'Environnement (IBE)</i>
- Master Sciences et Génie de l'Environnement (SGE) <i>Parcours : M2 Atmosphères intérieure et extérieure (Air) / M2 Management de l'Environnement des Collectivités et des Entreprises (MECE) / M2 Matériaux du Patrimoine dans l'Environnement (MAPE) / M2 Systèmes Aquatiques et Gestion de l'Eau (SAGE)</i>

Contact

Isabelle Mondon
Insertion professionnelle et relations entreprises
Tél. : 01 45 17 13 36 - Fax : 01 45 17 13 34
mondon@u-pec.fr

UPEC - Faculté des sciences et technologie
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex
www.u-pec.fr